

qu'il y avait à suivre la voie des accords internationaux plutôt que d'adopter des mesures unilatérales canadiennes. Plusieurs membres ont opiné en faveur de rencontres initiales à caractère bilatéral, mais aussi en faveur d'une conférence convoquée par les gouvernements intéressés pour élaborer une réglementation qui serait internationalement acceptée.

La délégation canadienne a fait valoir qu'il existait au Canada des convictions fermes à cet égard.

L'OTAN et le NORAD: Position et problèmes.

Les entretiens sur l'OTAN ont porté principalement sur l'importance des forces nord-américaines pour la défense permanente de l'Europe. Les deux délégations ont reconnu que l'Europe occidentale a besoin de l'appui des forces nucléaires des États-Unis et que des forces conventionnelles américaines assez considérables sont nécessaires sur le continent pour garantir efficacement cet appui.

Les délégués américains ont fait ressortir l'importance pour tous les partenaires de l'Alliance de maintenir la puissance militaire de l'OTAN, tandis que les membres de la délégation canadienne ont fait remarquer que la récente décision du Canada de réduire ses forces en Europe découlait d'un désir de contribuer plus largement, à l'avenir, à la défense du secteur nord-américain de l'OTAN. L'engagement du Canada envers l'Alliance demeure inchangé.

Relations Est-Ouest: Projet de conférence sur la sécurité de l'Europe.

Tous ont admis l'existence d'une évolution dans la situation politique de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest. Les délégués ont manifesté leur approbation à l'égard des initiatives du nouveau gouvernement d'Allemagne et certains membres américains ont fait valoir qu'à l'époque actuelle il est essentiel que l'initiative des arrangements portant sur la sécurité de l'Europe soit laissée aux membres européens de l'Alliance.

Les deux délégations s'accordent pour reconnaître l'importance de la participation des États-Unis et du Canada à toute conférence éventuelle sur la sécurité de l'Europe. Elles ajoutent qu'une telle conférence devrait avoir un caractère continu, car la solution de problèmes nombreux et particuliers occasionnera de longues négociations.

Position vis-à-vis de la Chine communiste.

Les délégués canadiens ont fait rapport des négociations en cours avec le gouvernement de la Chine communiste au sujet de la reconnaissance de ce dernier et ont signalé que le principal point litigieux était l'insistance du gouvernement chinois à faire accepter du Canada sa revendication de Formose, mesure que le Canada n'est pas disposé à accepter et que la Chine n'a pas exigée d'autres pays, tel que la France, lorsque ces deux pays ont entamé des relations diplomatiques. Les démarches, entreprises par les ambassadeurs des deux pays, seront vraisemblablement lentes, d'ajouter les délégués canadiens. Ils ne prévoient non plus aucun changement radical dans les relations avec la Chine communiste, si un jour des relations diplomatiques s'établissaient. Cependant, ils croient essentiel que la Chine soit incorporée à la communauté internationale et même devienne membre des Nations Unies.

Les délégués américains ont rappelé la détente récente de certains rapports entre les États-Unis et la Chine continentale en vue d'améliorer la situation, mesure qui n'a provoqué aucune réaction interne aux États-Unis. Ils fondent aussi l'espoir d'entretiens plus sérieux à l'avenir entre les représentants des États-Unis et ceux de la Chine continentale.

Position vis-à-vis de l'Amérique latine et des Antilles.

Les délégués canadiens ont fait remarquer que les relations du Canada avec l'Amérique latine font actuellement l'objet d'une révision. Les délégués américains ont demandé si un changement d'attitude de la part du Canada au sujet de son adhésion à l'Organisation des États américains était à prévoir. Les délégués canadiens ont expliqué qu'il s'agissait de savoir si le Canada serait appelé à jouer un rôle utile au sein de cette organisation. Il subsiste encore la peur qu'une telle adhésion puisse contraindre le Canada à choisir entre les États-Unis ou un groupe d'États de l'Amérique latine. Dans de telles circonstances, il se peut que le gouvernement canadien en vienne à participer graduellement aux organismes subordonnés de l'Organisation des États américains, où le Canada serait appelé à jouer un rôle plus utile.